



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 18 mars à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence (pouvoir de Mme VAGINAY Sophie), LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine (pouvoir de Mme BOISSE Sandrine), STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, FRELASTRE Jean-Michel, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane (pouvoir de Mr GILLY Lucien), PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, HEMAR Dominique, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mme VAGINAY Sophie ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à Mme DOUX Séverine, M. GILLY Lucien ayant donné procuration à M. COLLOMB Stéphane et M. BEHETS Jan, remplacé par M. HEMAR Dominique.

Délibération n°2015/33

OBJET : DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE POUR SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION VIVRE JEUNES A JAUSIERS.

Vu sa compétences optionnelle « Soutien à la politique de la petite enfance, enfance et jeunesse (3 à 12 ans) » relative à la prise en charge financière des ALSH des 3 à 12 ans.

Vu l'article 7 des statuts de l'association « Vivre jeunes à Jausiers » portant sur la composition de son conseil d'administration.

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un conseil communautaire pour siéger au conseil d'administration de ladite association.

Vu la candidature de Mme ESPANET Martine,

Le Conseil de Communauté,
Sur Proposition du Président,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents, (M. COLLOMB Philippe n'ayant pas pris part au vote),

- **DESIGNE** Mme **ESPANET Martine** en qualité de membre du conseil d'administration de l'association « vivre jeunes à Jausiers ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jacques MARTIN.

